

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 16 mars 2018

Le Conseil Municipal de Trémoins s'est réuni le 16 mars 2018 sous la présidence de Grégoire GILLE, maire de Trémoins, suite à convocation régulière en date du 12 mars 2018.

Etaient présents : Grégoire GILLE, Georges DORMOY, Estelle BOUCHÉ, Pascal METTEY, Frédéric BOULANGER, Cédric VERNIER, et Alain ROBERT

Excusés : André CUENOT, Yannick SIRJEAN, Didier VALLEY et Sandrine BALLAY,

Procurations : André CUENOT à Georges DORMOY, Didier VALLEY à Cédric VERNIER et Sandrine BALLAY à Estelle BOUCHE.

La séance est ouverte à 20h00.

Le secrétariat de séance est assuré par Estelle BOUCHE.

L'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation du PV de la réunion du conseil du 09/02/2018,
2. Approbation des Comptes de Gestion et Administratif 2017 de la commune,
3. Approbation des Comptes de Gestion et Administratif 2017 de l'assainissement communal,
4. Incorporation des biens sans maîtres,
5. Point sur le projet éolien,
6. Questions diverses.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil du 9 février 2018 :

M. le Maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du Conseil en date du 9 février 2018. Celui-ci n'appelant pas de remarques particulières de la part des conseillers, il est mis aux voix, et il est ainsi approuvé à l'unanimité.

2. Approbation des Comptes Administratifs et de gestion 2017 de la commune :

Préalablement à l'exposition de ce point, M. le Maire demande au 1^{er} Adjoint d'assumer la présidence de séance, en vue de l'adoption des comptes administratifs et de gestion 2017. Georges Dormoy accepte cette présidence et donne la parole au Maire qui présente au Conseil les données chiffrées.

FONCTIONNEMENT

En 2017, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à 152 619,79 € soit **56,5 %** des crédits votés alors que le total des recettes s'élève à 190 382,12 € soit **70,5 %** des crédits votés. Cela permet de dégager un excédent de fonctionnement de **37 762,33 €**

DEPENSES		2017	
CHAPITRE		Budgétisé + DM	Réalisé
011	Charges à caractère général	51 010.00 €	50 200.72 €
012	Charges de personnel	42 032.00 €	42 011.44 €
022	Dépenses imprévues fonctionnement	1 000,00 €	0,00 €
023	Virement à la section d'investissement	116 520.55 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	3 506,64 €	3 506,64 €
65	Autres charges de gestion courante	50 340.00 €	50 304,95 €
66 + 67	Charges financières + Charges exceptionnelles	6 600,00 €	6 596.04 €
Total DEPENSES		270 009,19 €	152 619,79 €

Niveau de réalisation

56,5 %

RECETTES		2017	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
002	Excédent antérieur reporté fonctionnement	78 624,19 €	0,00 €
70	Produits des services	31 397,00 €	28 867,42 €
72	Production immobilisée	0,00 €	0,00 €
42	Opération d'ordre	2 000,00 €	1 878,68 €
73	Impôts et taxes	60 570,00 €	59 479,00 €
74	Dotations, subventions et participations	52 088,00 €	53 194,36 €
75	Autres produits de gestion courante	45 330,00 €	44 398,86 €
76	Produits financiers	0,00 €	1,44 €
77	Produits Exceptionnels	0,00 €	2 562,36 €
Total RECETTES		270 009,19 €	190 382,12 €

Niveau de réalisation

70,5 %

Résultat sur l'exercice (excédent) + 37 762,33 €

Résultat antérieur reporté (excédent) + 78 624,19 €

Résultat cumulé (excédent) + 116 386,52 €

Ces résultats sur l'exercice 2017 consacrent une situation financière extrêmement tendue :

- la CAF nette (soit le résultat d'exploitation, augmenté des amortissements et diminué du remboursement des emprunts) est proche de zéro (-198,81 €), ce qui ne permet pas de dégager suffisamment de ressources pour envisager des investissements supplémentaires,

- l'ensemble des charges de l'année 2017 marquent une augmentation de l'ordre de 10 000 € par rapport à 2016 : il reviendra à la commission finance de détailler cet écart et d'en identifier les causes,
- le tassement continu des ressources se confirme avec notamment en 2017, une diminution du FPIC qui compensait jusqu'à présent de manière partielle la baisse des dotations de l'Etat (DGF).

INVESTISSEMENT

En 2017, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à 233 233,94 € soit 43,3 % des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève quant à lui, à 184 319,91 € soit 34,2 % des crédits votés. Le déficit de la section d'investissement pour 2017 s'élève donc à - 48 914,03 €.

DEPENSES		2017	
CHAPITRE		<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	78 477,16 €	0,00 €
020	Dépenses imprévues	123,25 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	2 000,00 €	1 878.68 €
041	Opération patrimoniale	4 750,64 €	0,00 €
10	Dotations fonds divers réserves	47 751.00 €	23 875.50 €
16	Remboursement d'emprunts	44 351,00 €	40 351,32 €
20	Immobilisations incorporelles	21 200,00 €	138,00
204	Subvention d'équipement	43 831.32 €	43 794.62 €
21	Immobilisations corporelles	68 900,00	17 561,84 €
23	Immobilisations en cours	109 662,80 €	105 633,98 €
Total DEPENSES		421 047,99 €	233 233,94 €
<i>Niveau de réalisation</i>			43,3 %

RECETTES		2017	
CHAPITRE		<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	0,00	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	116 520,55 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	3 506,44 €	3 506,44 €
041	Opération patrimoniale	4 750,64 €	0,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	94 470,16 €	98 384,11 €
13	Subventions d'investissement reçues	197 800,00 €	82 429,16 €
16	Emprunts et dettes assimilées	4 000,00 €	0,00 €
Total RECETTES		421 047,99 €	184 319,91 €
<i>Niveau de réalisation</i>			34,2 %
Résultat sur l'exercice (déficit)			- 48 914,03 €

Résultat antérieur reporté (déficit) - 78 477,16 €

Résultat cumulé (déficit) - 127 391,19 €

Résultat final des 2 sections de l'exercice (déficit)	- 11 151,70 €
Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)	- 11 004,67 €

La situation négative des comptes d'investissement s'explique en partie par la non prise en compte des restes à recevoir de subventions sur l'opération « Cœur de Village » notamment. Le prochain exercice 2018 devra donc rétablir partiellement cette situation, à l'occasion de la finalisation des opérations en cours (« Cœur de Village » et « Travaux Routes et Chemins »).

M. le Maire quitte alors la salle du Conseil et le Président met aux voix.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget principal 2017, conforme au compte de gestion du percepteur :

DEPENSES :	Section de fonctionnement :	152 619,79 €
	Section d'investissement :	233 233,94 €
RECETTES :	Section de fonctionnement :	190 382,12 €
	Section d'investissement :	184 319,91 €

REPRISE DE RESULTATS

L'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du Compte administratif. Ces résultats sont justifiés par :

- les états des restes à réaliser au 31 décembre,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats comme suit :

	Résultats cumu- lés	Résultat de l'exercice	Affectation du résultat	Transfert de résultat	Résultat cumulé
Fonctionnement	-78 477,16 €	-48 914,03 €			-127 391,19 €
Investissement	+ 78 624,19 €	+37 762,33 €			+116 386,52 €

AFFECTATION DE RESULTATS - BUDGET PRINCIPAL

Résultat de fonctionnement à affecter en 2018 : Excédent	116 386,52 €
Résultat d'Investissement - Déficit	-127 391,19 €
Déficit de financement en investissement (Déficit d'investissement - Restes à réaliser)	-127 391,19 €
AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits	
1. Affectation au R/1068	116 386,52 €
2. Report en fonctionnement au D/002	0,00 €
3. Report en investissement au D/001	-127 391,19 €

3. Approbation des Comptes Administratifs et de gestion 2017 assainissement :

Préalablement à l'exposition de ce point, M. le Maire demande au 1^{er} Adjoint d'assumer la présidence de séance, en vue de l'adoption des comptes administratifs et de gestion 2017. Georges Dormoy accepte cette présidence et donne la parole au Maire qui présente au Conseil les données chiffrées.

FONCTIONNEMENT

En 2017, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé 19 926,95 € soit 57,7 % des crédits votés alors que le total des recettes s'élève à 24 298,08 € soit 70,4 % des crédits votés. Cela permet de dégager un excédent de fonctionnement pour l'exercice 2017 de 4 371,13 €

DEPENSES		2017	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
011	Charges à caractère général	1 000,00 €	155,10 €
012	Charges de personnel	560,00 €	559,70 €
014	Atténuation de produits	2 100,00 €	2 087,00 €
022	Dépenses imprévues fonctionnement	419,03 €	0,00 €
023	Virement à la section d'investissement	11 500,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	4 948,83 €	4 948,03 €
65	Autres charges de gestion courante	13 800,00 €	12 176,32 €
67	Charges exceptionnelles	200,00 €	0,00 €
Total DEPENSES		34 527.86 €	19 926.95 €
Niveau de réalisation			57,7 %

RECETTES		2017	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
002	Excédent antérieur reporté fonctionnement	10 515,67 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	365,19 €	365,19 €
70	Produits des services	23 647,00 €	23 932,89 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
Total RECETTES		34 527,86 €	24 298,08 €
Niveau de réalisation			70,4 %
Résultat sur l'exercice (excédent)			+ 4 371,13 €
Résultat antérieur reporté (excédent)			+ 10 515,67 €
Résultat cumulé (excédent)			+ 14 886,80 €

INVESTISSEMENT

En 2017, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à 365,19 € soit 0,9 % des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève quant à lui, à 4 948,83 € soit 11,9 % des crédits votés. L'excédent d'investissement pour 2017 s'élève donc à 4 583,64 €.

DEPENSES		2017	
		Budgétisé	Réalisé
CHAPITRE			
020	Dépenses imprévues	500,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	365,19 €	365,19 €
16	Remboursement d'emprunts	0,00 €	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles	20 581,57 €	0,00 €
23	Immobilisations en cours	20 100,00 €	0,00 €
Total DEPENSES		41 546,76 €	365,19 €

Niveau de réalisation **0,9 %**

RECETTES		2017	
		Budgétisé	Réalisé
CHAPITRE			
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	25 097,93 €	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	11 500,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	4 948,83 €	4 948,83 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	00,00 €	45,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €
Total RECETTES		41 546,76 €	4 948,83 €

Niveau de réalisation **11,9 %**

Résultat sur l'exercice (excédent) **+ 4 583,64 €**

Résultat antérieur reporté (excédent)) **+ 25 097,93 €**

Résultat cumulé (excédent) **+ 29 681,57 €**

Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent)	+ 10 971,77 €
Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)	+ 46 585,37 €

M. le Maire quitte alors la salle du Conseil et le Président met aux voix.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget d'assainissement 2017, celui-ci étant conforme au compte de gestion du perceuteur :

DEPENSES :	Section de fonctionnement :	19 926,95 €
	Section d'investissement :	365,19 €
RECETTES :	Section de fonctionnement :	24 298,08 €
	Section d'investissement :	4 948,83 €

REPRISE DE RESULTATS

L'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice soient affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du Compte administratif. Ces résultats sont justifiés par :

- les états des restes à réaliser au 31 décembre,

- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats comme suit :

	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	+ 10 515,67 €	+ 4 371,13 €	+ 14 886,80 €
Investissement	+ 25 097,93 €	+ 4 583,64 €	+ 29 681,57 €

AFFECTATION DE RESULTATS - BUDGET PRINCIPAL	
Résultat de fonctionnement à affecter en 2018 : Excédent	14 886,80 €
Solde d'Investissement - Excédent	29 681,57 €
Solde des Restes à réaliser d'investissement (Recettes-dépenses) : besoin de financement	0,00 €
Déficit de financement en investissement (Déficit d'investissement - Restes à réaliser)	0,00 €
AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits	
1. Affectation au R/1068	0,00 €
2. Report en fonctionnement au R/002	14 886,80 €
3. Report en investissement au R/001	29 681,57 €

4. **Gestion des biens sans maître :**

Monsieur le maire expose au Conseil Municipal que par arrêté du 01 août 2017, il a été constaté que plusieurs parcelles situées sur le territoire communal étaient présumées sans maître. Ce point a été présenté à la commission communale des impôts directs. Il précise également que le terme de six mois à dater de l'accomplissement des mesures de publicité (soit publication dans la presse = Les Affiches de la Haute-Saône + affichage en mairie) est arrivé à échéance le 01 février 2018, et qu'à présent, il y a lieu d'incorporer ces biens dans le domaine communal.

Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance de ces informations :

- autorise le maire à incorporer dans le domaine communal les biens présumés sans maître ci-dessous listés :

Compte	Propriétaires	Commune	Sect	N°	Lieu-dit	Surface
C00030	CARMIEN née BEUCLER Julie	TREMOINS	ZH	0095	Sur le Coteau	06 a 17
		TREMOINS	ZE	0110	Combe Titot	14 a 10
D00008	DEMOUGEOT Emile	TREMOINS	A	1017	En la Combas	06 a 10
		TREMOINS	AB	0007	La Combas	02 a 69
D00077	DEMOUGEOT Emile	TREMOINS	ZE	0063	Derrière la Crêpe	13 a 21
D00078	DORMOY Emile	TREMOINS	ZD	0013	Planche Hory	12 a 86
		TREMOINS	ZH	0032	Aux Tremblots	17 a 76
		TREMOINS	ZH	0120	La Prêle	00 a 75
D00081	DORMOY née BRETEGNIER Louise	TREMOINS	ZH	0051	Au Saurais	03 a 13
L00007	LODS Anna	TREMOINS	ZE	0046	Aux Fougerottes	19 a 14

M00046	MOREL Lucien & PILLODS Henriette	TREMOINS	A	0048	Près de la Fosse	02 a 70
M00082	MONNIER Georges	TREMOINS	ZD	0073	Aux Régières	21 a 69
P00001	PARENT Emile	TREMOINS	ZE	0108	Combe Titot	12 a 65
P00051	PAVILLARD Charles	TREMOINS	ZD	0107	En Coprils	07 a 53
		TREMOINS	ZD	0098	AuxBeuses 2Canton	19 a 08
P00052	PRUDENT Jules	TREMOINS	ZH	0096	Sur le Coteau	05 a 15
R00030	ROY Paul	TREMOINS	ZE	0103	Combe Titot	08 a 37
S00003	SURLEAU Emile	TREMOINS	ZE	0086	En la Combas	16 a 82
		TOTAL				1 ha 89 a 97 ca

- charge le Maire de constater cette incorporation par arrêté municipal,
- autorise le 1^{er} Adjoint, Georges DORMOY à signer l'acte en la forme administrative et tout autre document relatif à l'incorporation des biens vacants et sans maître dans le domaine communal.

5. Projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune :

A l'issue de la réunion publique qui s'est tenue le 05/03/2018 à 20h00 à la Récré, et vu l'écho favorable des personnes présentes à cette réunion, le Conseil Municipal décide :

- de poursuivre la démarche en cours, sachant que la prochaine étape sera la confirmation (ou l'infirmité) par RES de la faisabilité de ce projet,
- de réfléchir dès à présent à la mise en place d'un comité de pilotage, lequel sera ouvert au bénévoles de la commune qui désirent être impliqués dans le suivi du projet. Ce comité sera plus particulièrement ouvert aux membres de la commission forêt et aux membres de l'ACCA qui en feront la demande,
- de recevoir dans les prochaines semaines le prestataire INTERVENT qui entend proposer une offre alternative à celle de RES.

6. Questions diverses :

- Réunion de la Commission Finance (préparation du budget 2018) : le lundi 19/03/2018 à 20h00 et le mardi 27/03/2018 à 20h00,
- Réunion de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs) : le 26/03/2018 à 20h00,
- Date du prochain conseil : **vendredi 06/04/2018 à 20h00 (vote du budget)**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.